

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
361
DÉCEMBRE
2021

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



La Municipalité de Harnes vous souhaite un

JOYEUX NOËL



ANIMATIONS | MARCHÉ DE ST NICOLAS |
CONCOURS PHOTOS | ILLUMINATIONS



ÉDITO

PHILIPPE DUQUESNOY

Maire de Harnes,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin
Conseiller Départemental

Chères Harnésiennes, Chers Harnésien,

2021 va bientôt tirer sa révérence et annonce les fêtes de fin d'année pour lesquelles les services municipaux se sont mobilisés ! Comme l'année dernière, la ville se parera ainsi de ses plus belles lumières et incitera petits et grands à se laisser aller à rêver et à fêter la magie de Noël.

Pour ouvrir les festivités, je vous invite d'abord au Marché de St Nicolas qui se tiendra du 3 au 5 décembre 2021. De nombreux exposants et animations ponctueront ce week-end festif et joyeux ! En parallèle, n'hésitez pas à participer à notre grand jeu concours «Un Noël Enchanté». Ce dernier, en plus d'offrir de beaux cadeaux, soutient notre commerce local ! Je salue d'ailleurs l'Union Commerciale et Artisanale pour sa mobilisation à nos côtés.

Même si le contexte sanitaire demeure incertain, j'espère de tout cœur que les fêtes de Noël déboucheront sur une année qui puisse nous apporter sérénité, apaisement et un vivre ensemble facilité.

C'est ce contexte incertain, où prudence et sagesse sont de mise, qui me conduit à ne pas organiser début janvier la traditionnelle cérémonie des vœux qui m'est pourtant si chère et à laquelle je préfère une alternative numérique. De la même façon que le traditionnel banquet des aînés, nous avons fait le choix d'assurer la sécurité des citoyens avant tout ! Cette vidéo sera mise en ligne le dimanche 2 janvier 2022 sur la page Facebook de la ville et permettra néanmoins de revenir sur les réalisations 2021 ainsi que sur les projets 2022, nombreux et ambitieux.

Pour conclure, gageons que cette période ne laisse personne sur le côté du chemin. C'est dans cet état d'esprit et en lien avec le CCAS que tout sera mis en oeuvre pour que les plus fragiles d'entre nous puissent aussi bénéficier des fêtes de fin d'année. Comme l'écrivait St François d'Assise, «*c'est en donnant que nous recevons*»...

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année, qu'elles puissent vous apporter des moments de partages conviviaux et de bonheur partagé.

SOMMAIRE

- 03 ZOOM SUR
- 04 RETOUR EN IMAGES
- 06 CULTURE
- 07 SOLIDARITÉ
- 08 TRAVAUX
- 09 VIE ÉCONOMIQUE
- 10 JEUNESSE
- 11 PRÉVENTION
- 12 VIE MUNICIPALE
- 14 INFOS PRATIQUES
- 15 REGARD SUR LE PASSÉ

N° 361 - DECEMBRE 2021

MENSUEL D'INFORMATION
6300 exemplaires

Rédaction et administration
Mairie, Grand' Place
62440 Harnes

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Delphine Fournier,
Céline Lépilllet, Eric Muller, Romaric Pochet, Frédéric Régnier

Contact > communication@ville-harnes.fr - Tél. : 03.21.79.42.79

Impression > Imprimerie Delezenne, 19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20





GRAND JEU CONCOURS «UN NOËL ENCHANTÉ»

La Municipalité et l'UCA vous invitent chaleureusement à participer à notre grand jeu concours «Un Noël Enchanté» !

Tentez de gagner **2 500€** de bons d'achat à partager et à dépenser chez vos commerçants harnésiens !

Règlement du Concours «Un Noël Enchanté»

Présentation

Le concours photos est organisé par la Municipalité, en relation avec l'Union Commerciale et Artisanale (UCA). Il se déroule du **26 novembre au 12 décembre 2021** inclus et est ouvert à tous les Harnésiens.

Comment participer ?

Prenez jusqu'à trois belles photos de votre sapin de Noël ou d'une ambiance féérique que vous aurez soigneusement créée (intérieure ou extérieure). Les photos des illuminations extérieures municipales sont acceptées. Envoyez-nous vos chefs-d'œuvre par mail sur : communication@ville-harnes.fr.

Attention, s'il s'agit de décorations lumineuses en façade de maisons individuelles, veillez à ce que ce soient celles de votre maison et non pas celles du voisin (qui voudrait peut-être participer avec sa propre installation).

Pour être valable, votre mail doit comporter les informations suivantes :

Vos nom et prénom, votre adresse postale, un petit descriptif, la/les photo(s) (maximum 3 photos en bonne qualité).

A la fin du concours, les gagnants seront désignés par un jury et seront avertis par email, la semaine du 20 décembre, pour la remise des bons.

Répartition des bons d'achat :

- **1^{ère} à 10^{ème} place** : un bon d'achat d'une valeur de 50€ à dépenser chez vos commerçants harnésiens.

- **11^{ème} à 60^{ème} place** : un bon d'achat d'une valeur de 30€ à dépenser chez vos commerçants harnésiens.

- **61^{ème} à 110^{ème} place** : un bon d'achat d'une valeur de 10€ à dépenser chez vos commerçants harnésiens.



RETOUR EN IMAGES

Que s'est-il passé en novembre ? Côté jeunesse, alors que les bambins profitaient des activités lors des ALSH, 15 jeunes apprenaient les bases du BAFA avec la Ligue de l'Enseignement.

La bourse aux jouets de l'Amicale des Communaux a, comme à l'accoutumée, remporté un vif succès. Les golfettes électriques ont ravi les familles venues fleurir leurs défunts au moment de la Toussaint.

Les amoureux de l'Histoire ont apprécié l'exposition «Etre jeune durant les deux guerres mondiales» des Amis du Vieil Harnes, visible au Musée d'Histoire et d'Archéologie jusqu'au 8 mai 2022. Les lieux ont notamment été, le 19 novembre, le théâtre d'une rencontre bière-fromage proposée par l'Office de Tourisme de Lens-Liévin. Nombreux ont été celles et ceux à prendre part au défilé de l'Armistice aux côtés des élus et des associations patriotiques.

Enfin, le sport n'était pas en reste. Une soirée zumba, le cross du Bois de Florimond et le Circuit des Sets du Tennis ont rythmé le mois de novembre.



LA PHOTO INSTA DU MOIS
par @b0b213



POSTEZ VOS PLUS BELLES PHOTOS SUR INSTAGRAM !

Rejoignez la communauté #harnesmaille et postez vos plus belles photos de la commune. Nous relayons régulièrement vos œuvres sur nos réseaux sociaux !

+ DE CONTENUS SUR NOS MÉDIAS NUMÉRIQUES



Site : www.ville-harnes.fr
Facebook : Harnes
Instagram : #harnesmaille



A LA MÉDIATHÈQUE, ON NE FAIT PAS QUE LIRE !

Habitué ou pas à fréquenter la médiathèque La Source, vous aimeriez peut-être connaître toute l'étendue des services proposés. Car il n'y a pas que le prêt de livres ! On fait le point sur les possibilités.

Vous n'êtes pas équipé d'internet ou votre box est en panne ? La médiathèque La Source met à disposition :

- des postes de consultation libre, des PC portables et des tablettes tactiles ;
- la Wifi libre et gratuite ;
- une imprimante (3 impressions et 3 photocopies en noir et blanc par semaine).

Toujours pris par le temps ? La médiathèque a mis en place un système de réservation en ligne pour :

- réserver un document/prolonger un prêt ;
- accéder à la bibliothèque numérique (livres numériques, films, musique, formations) avec vos identifiants ;
- (sans oublier la boîte de retours installée à l'extérieur de la Médiathèque).

La médiathèque, c'est aussi un atelier de fabrication numérique, le Fablab, pour :

- imprimer en 3D ;
- broder numériquement ;
- découper du papier, des autocollants ;
- floquer des t-shirts.

Contacts : Adresse : 8 chemin de la Deuxième Voie - Tél : 03 21 49 24 14 - Email : mediatheque-lasource@ville-harnes.fr - Site : mediatheque.ville-harnes.fr - Facebook : facebook.com/MediathequeLaSource

☰ ON NOUS APPELAIT LES FILLES DES MINES

Vous avez travaillé dans le textile, aux filatures, à la lainière ? L'association Le Prévert vous invite à participer activement à l'événement «On nous appelait les filles des mines».

Premier temps fort : elle vous propose, en mars prochain, une visite de l'exposition des «Amis de la lainière et du textile», à la maison du projet (ancien site de la lainière), rue d'Oran à Wattrelos. Vous revivrez, le temps d'un après-midi, le trajet Harnes-Roubaix en bus, comme avant !

Ne perdez pas le fil... les modalités d'inscriptions vous seront communiquées dans la prochaine Gazette.

Informations : Hervé Degorgue, Président de l'association «Le Prévert», au 06 13 38 19 06.

ZOOM SUR LES PERMANENCES AU CCAS



Savez-vous qu'il vous est possible de rencontrer des professionnels du social, des représentants de la CAF ou d'associations au CCAS ? On fait le point sur ces permanences de proximité.

- **Alcooliques Anonymes** : réunions, sans rdv - les lundis de 18h à 20h ;
- **Assistantes Sociales de la Maison du Département Solidarité (écoute, orientation, accompagnement)** : sur rdv - les mardis et vendredis, de 9h à 11h - Tél. : 03 21 13 04 10 ;
- **Association Tutélaire du Pas-de-Calais (protection des adultes vulnérables, accompagnement des familles en difficulté sociale)** : sans rdv - le 1^{er} lundi du mois (1 mois sur 2 à compter de février 2022), de 14h à 16h – Tél. : 06 67 13 68 50 ;
- **CAF** : sur rdv - les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois, de 13h30 à 16h30, ainsi que les mercredis de 9h à 11h30 – Tél. : 32 30 ;
- **Centre Intercommunal d'Actions Sociales en Faveur des Personnes Âgées (aide à domicile, service à la personne)** : sans rdv – les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois, de 14h à 16h – Tél. : 03 21 61 14 93 ;
- **Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (pour les jeunes de 16 à 30 ans)** : sur rdv – le 2^{ème} mardi du mois, de 14h à 17h – Tél. : 03 21 74 98 15 ;
- **Confédération Nationale du Logement (problèmes liés à l'habitat, à l'urbanisme et à la consommation)** : sans rdv – les vendredis, de 15h à 16h – Tél. : 06 12 36 04 78 ;
- **France Victimes 62** : sur rdv – le 3^{ème} mercredi du mois, de 14h à 17h – Tél. : 03 21 71 62 00 ;
- **Handidéfence (défense des droits des personnes handicapées)** : sans rdv – les vendredis, de 14h à 16h – Tél. : 03 21 14 72 28 ;
- **Médecine scolaire** : sur rdv – les lundis et mardis, de 9h à 12h ;
- **Mutuelle Just** : sur rdv – les vendredis, de 9h à 12h – Tél. : 07 85 34 16 16 ;
- **Protection Maternelle et Infantile (consultations, ateliers massages bébés)** : sur rdv – les jeudis, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h – Tél. : 03 21 13 04 10.

UN PARRAINAGE GAGNANT-GAGNANT

A Harnes, la Mutuelle Just met à disposition une mutuelle communale pour tous les Harnésiens.

Cette mutuelle est portée par notre commune, qui a souscrit une offre collective négociée auprès de la mutuelle, pour l'ensemble de ses habitants. Savez-vous qu'en choisissant la Mutuelle Just, vous pouvez bénéficier de l'offre de parrainage ? Celle-ci vous permet de parrainer vos proches (grands-parents, voisins, amis) et de recevoir 30 € pour chaque filleul parrainé. L'occasion pour vous de gagner jusqu'à 150 € et l'occasion pour vos proches d'adhérer à la Mutuelle Just, une mutuelle santé qui place les besoins de ses adhérents au cœur de ses préoccupations.

Coupon à télécharger à l'adresse suivante : https://www.just.fr/wp-content/uploads/2021/01/Flyer_Parrainage_2021.pdf



TROIS CHANTIERS QUI AMÉLIORENT LE CADRE DE VIE



Depuis la mi-septembre, des ouvriers de la société Broutin réalisent les travaux d'aménagement des places Rainguez et Targette, ainsi que ceux des abords de la salle Danel.

Dix places de stationnement ont été créées **place Rainguez**, tant pour les usagers du complexe Bigotte que pour le voisinage. Les dalles infiltrantes permettent l'évacuation des eaux pluviales dans la nappe. La stèle a par ailleurs été nettoyée et rejointée. Des travaux dont le coût s'élève à 40 000€.

Direction la **place de la Targette**, où près de 150 000€ ont été investis. 22 places de stationnement et un bassin d'infiltration ont été réalisés, avec une zone végétalisée au centre et 2 placettes équipées de mobilier urbain de part et d'autre.

Enfin, les extérieurs et abords de la **salle Danel** font l'objet d'une rénovation d'envergure pour la somme de 114 000€. 10 places permettront aux usagers de stationner à l'intérieur du site ; l'accès PMR de la salle a été remis aux normes. Les 2 voyettes seront aussi renouvelées ; et 4 points lumineux LED supplémentaires sécuriseront davantage les lieux tout en permettant les économies d'énergie.

Avec ces 3 chantiers, nul doute que l'amélioration du cadre de vie figure parmi les priorités de la Municipalité.

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT DANS NOTRE VILLE

Une partie de la toiture du **Musée de l'Ecole et de la Mine**, 85 m² exactement, a été remplacée et les chéneaux ont été refaits, pour la somme de 22 494,72€ TTC.

Au **cimetière Bellevue**, les ifs près des colombariums ont été taillés ; et les arbustes dominants entre les tombes, retirés. Les allées en pavés et chapeaux béton ont été nettoyés. Les agents des Services Techniques étaient également à pied d'œuvre dans celui du centre pour peindre l'extérieur du local, rénover le calvaire ou encore nettoyer l'ossuaire et le carré militaire.

Enfin, à **Diderot**, les peintres ont redonné un coup de jeune au préau et aux sanitaires ; les électriciens ont posé des Leds dans le préau.

Notre ville poursuit sa transformation, mois après mois !



BIENVENUE AUX 2 OSTÉOPATHES DE LA MAISON DE SANTÉ

Vous souffrez de douleurs dorsales, de migraines, de troubles digestifs ou du sommeil ? Anaïs Leroy et Bénédicte Laigle, les 2 jeunes ostéopathes de la maison de santé, mettent leurs compétences à votre service.

Toutes 2 diplômées d'écoles agréées depuis 2020, Anaïs et Bénédicte vous accueillent au 12 rue des Fusillés, quel que soit le motif de consultation. Sachez toutefois qu'Anaïs s'est spécialisée dans la prise en charge du sportif de haut niveau ; et Bénédicte, dans la périnatalité, la sphère gynécologique et la pédiatrie.

La prise de rendez-vous se fait via la plateforme Doctolib ou par téléphone, du lundi au vendredi, de 9h à 19h, au 07 60 51 83 78 (Bénédicte Laigle) ou au 06 89 96 00 57 (Anaïs Leroy).



BIENVENUE À DE GROOTE PLOMBERIE CHAUFFAGE



Vous êtes à la recherche d'un plombier-chauffagiste ? Fort de ses 12 années d'expériences auprès de divers artisans, Jérémie De Groote vous propose ses services en la matière depuis novembre 2020.

Réalisation de salles de bain complètes, cuisine (modification de plomberie si besoin), remplacement de chauffe-eau électrique et thermodynamique, W.C. ou encore pose et entretien de VMC : telles sont ses prestations en matière de plomberie. Côté chauffage, Jérémie peut poser et entretenir votre chaudière à gaz et granulés. Il installe également des pompes à chaleur, des poêles à bois et granulés et clim réversibles. Devis gratuit.

Contact : du lundi au vendredi, de 8h à 17h – Tél. : 07 60 43 94 97 – jeremdegroote@gmail.com – Facebook : De groote plomberie chauffage

O'CLUB : UNE AUTRE VITRINE POUR LES COMMERÇANTS LOCAUX

En septembre 2020, Tadao lançait O'Club, un programme gagnant-gagnant tant pour les usagers du réseau que les commerçants locaux. Une année plus tard, force est malheureusement de constater que peu de professionnels harnésiens y ont adhéré.

Chers commerçants, donnez plus de visibilité à votre activité, et cela gratuitement et sans engagement, en proposant et gérant vos offres sur <https://shop.ireby.fr/>. Faites-vous ainsi connaître des plus de 40 000 détenteurs de la carte Pass Pass du réseau Tadao.

Ces derniers cumuleront, à chaque validation, des points qu'ils pourront échanger contre une offre dans vos boutiques.

Ne passez plus à côté des avantages que vous offre O'Club !



DES DICOS POUR NOS LOUPIOTS !



Mi-novembre, la Municipalité a distribué des dictionnaires aux petits Harnésiens en classe de CE2. La tradition perdue pour le bonheur des petits et le bien de leurs études !

Si vous êtes du genre à tout garder, vous avez sans doute conservé votre vieux dictionnaire, témoin de votre passé scolaire ! Espérons que les petits Harnésiens fassent de même avec les leur flambant neufs.

Tous les ans, notre Maire, Philippe Duquesnoy, et le service des affaires scolaires, organisent une remise de dictionnaires dans les classes de CE2 des écoles de la commune. Cette année, 160 ouvrages leur ont été offerts.

C'est l'occasion pour Monsieur le Maire de montrer que, lui aussi, tient à la langue française et aux souvenirs en montrant fièrement son tout premier dictionnaire !

DES PETITS SENSIBILISÉS AUX ESPACES NATURELS

Trois classes de CP de l'école Curie ont participé à une animation nature sur le thème des oiseaux présentée par le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France.

Les CP de l'école Curie sont particulièrement sensibilisés à la préservation des espaces naturels. Engagé dans un projet nature, Mr Laloy, professeur des écoles, a déjà proposé quelques ateliers autour des escargots ou encore une journée «Nettoyons la Nature» en octobre dernier. «*Toutes les trois semaines, nous faisons une petite randonnée jusqu'au marais pour observer, entre autres, les oiseaux*», explique-t-il.

C'est ainsi qu'une rencontre a été effectuée, mi-novembre, entre les classes de Mr Laloy, Mme Dufour, Mme Wronski et Flavien Maniez, animateur pour le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts-de-France. Les petits ont appris à reconnaître les oiseaux grâce à leurs caractéristiques. Un atelier leur a ensuite permis de créer un petit oiseau en argile. Un joli souvenir pour éveiller leur conscience !



BOURSES COMMUNALES



Les dossiers de bourses communales seront disponibles à partir du 1^{er} décembre 2021, à l'accueil de la mairie. Les lycéens et élèves en études supérieures sont concernés par cette aide d'un montant de 25,51 euros.

Pièces à fournir : Certificat de scolarité 2021/2022 et RIB.

A VÉLO, ON S'ÉQUIPE POUR CIRCULER LA NUIT !



Ami cycliste, vous circulez sans doute de nuit, tôt le matin ou en fin de journée, et pour votre sécurité comme celle des autres usagers de la route, vous devez être visible de tous. Voici un petit récapitulatif des équipements à adopter si ce n'est pas déjà le cas...

Lorsque vous circulez en ville ou sur une route la nuit (ou même de jour si la visibilité est insuffisante : brouillard, tunnel), votre vélo doit disposer d'un équipement qui le rend visible des autres usagers. C'est une obligation prévue par le Code de la route (R313 – alinéas 4,5,18,19 et 20). Il se compose de plusieurs éléments :

- Un **phare avant** blanc ou jaune non éblouissant ;
- Un **phare arrière** rouge ;
- Un **catadioptre** (réflecteur) **avant** blanc ou jaune ;
- Un **catadioptre arrière** rouge ;
- Des **réflecteurs** visibles latéralement (catadioptres fixés sur les rayons des roues ou bien des pneus à flancs réfléchissants) ;
- Des **réflecteurs** de pédales ;
- Si vous accrochez une remorque à votre vélo, veillez à l'équiper également de catadioptres ;
- Un **gilet réfléchissant** (obligatoire depuis 2008) pour circuler de nuit hors agglomération ou des accessoires rétro-réfléchissants : serres-chevilles, brassards, lumière sur le casque... ;
- Des **freins** avant et arrière en état de fonctionnement ;
- Un **avertisseur sonore** audible à au moins 50 mètres ;
- Un **casque** pour les enfants de moins de 12 ans qu'ils soient conducteurs ou passagers.

L'éclairage de jour est facultatif mais en cas de balade prolongée ou si vous rentrez dans le noir ou traversez un tunnel, il faut être équipé correctement pour être visible.

Vous protéger, c'est aussi protéger les autres !



Amendes en cas d'absence d'équipements obligatoires :

- Casque (enfant jusqu'à 12 ans) : jusque 750 euros
- Gilet de haute visibilité : jusque à 150 euros
- Sonnette : jusque à 38 euros
- Eclairage : jusque à 38 euros

PERMANENCES DES ÉLUS



Philippe Duquesnoy
Maire de Harnes, vice-président à la CALL

Le mercredi, sur rendez-vous, en Mairie



Annick BOS-WITKOWSKI
Politique du logement, modernisation de l'habitat

Le mercredi matin ou sur rendez-vous, au CCAS



Joachim GUFFROY
Développement sportif, culturel et associatif

Sur rendez-vous, en Mairie



Jean-Pierre HAINAUT
Tranquillité publique et sécurité urbaine

Le lundi, de 14h à 16h, en Mairie*



Valérie PUSZKAREK
Petite-enfance, jeunesse et éducation

Sur rendez-vous, en Mairie



Corinne TATÉ
Développement durable et économique

Sur rendez-vous, en Mairie



Dominique MOREL
Finances, cadre de vie et affaires générales

Sur rendez-vous, en Mairie



Fabrice GRUNERT
Affaires sociales et bel âge

Le jeudi, de 14h à 18h, sur rendez-vous au CCAS

> Prise de rendez-vous en Mairie, par téléphone au 03.21.79.42.79 ou sur le site Internet de la ville de Harnes : <https://www.ville-harnes.fr/site/prendre-un-rdv/>.

*Pour Jean-Pierre HAINAUT, les rendez-vous se prennent à la Police Municipale, au 03.91.84.00.90.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Le prochain recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 26 février 2022. Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par la Mairie.

La réponse par internet présente de nombreux avantages : en effet, pour les personnes recensées, pas de second passage de l'agent recenseur. De plus, le remplissage est facile et rapide ; et la confidentialité, respectée.

NOUS RECHERCHONS DES AGENTS RECENSEURS

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à prendre contact avec le service du personnel au 03.21.79.42.79.



CÉRÉMONIE DES VŒUX NUMÉRIQUE

La Cérémonie des Vœux 2022 sera diffusée sur la page Facebook de la ville le dimanche 2 janvier 2022.

EXPRESSIONS POLITIQUES

Le 15 octobre dernier, notre Maire, Philippe Duquesnoy, en sa qualité de Conseiller Départemental représentant le Président Jean-Claude Leroy, a lancé, salle Kraska, le club Olympe 2024 pour le Département du Pas-de-Calais.

Quel meilleur endroit que notre commune de Harnes, une ville de sports, pour le lancement de ce Club Olympe, mis en place à l'initiative du Comité Départemental Olympique et Sportif.

En effet, la commune de Harnes compte plus de 2000 licenciés dans 19 associations sportives, quatre clubs de Hauts niveaux : Harnes Volley Ball – Elite Masculin, Volley Club Harnésien – Elite Féminine, Harnes Hand Ball Club – N1, Sport Nautique Harnésien – N1, 7 complexes sportifs dont le complexe Maréchal et de nombreux événements de Hauts Niveaux comme le Tournoi international de Judo ou encore la Golden League de Volley Ball...

Au sortir des Jeux de Tokyo et à moins de 3 ans des Jeux de Paris 2024, toutes les initiatives qui permettent de mettre en avant le sport et les valeurs de l'olympisme sont à saluer.

En voici une qui mérite assurément de retenir notre attention puisqu'avec ce Club Olympe, le CDOS pourra encore davantage se structurer dans l'aide directe en matière d'ingénierie aux associations sportives du Pas-de-Calais.

Avec ce Club Olympe, voilà donc, dans le Pas-de-Calais, un nouvel outil à disposition du monde associatif et qui va apporter une nouvelle branche au couteau suisse que nous avons.

Le Département s'est positionné en tant que chef de file pour créer une dynamique territoriale en vue de 2024. Cela nous a valu d'être parmi les toutes premières collectivités à obtenir le label Terres de Jeux 2024 et à avoir été reçus par Tony Estanguet, Président du Comité d'Organisation des Jeux de Paris.

Aux cotés du Conseil Départemental, notre commune de Harnes sera présente pour ce rendez-vous historique pour notre Pays !

Groupe majoritaire - Pour Harnes, poursuivons le changement !

Lors du dernier conseil municipal, nous avons souligné l'incohérence de la majorité municipale sur le dossier du permis de louer. Nous avons demandé début septembre si elle souhaitait mettre en place ce dispositif. La réponse fut que cela « n'était pas retenu ». Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir que la ville adhère, deux mois plus tard, à cet

outil mis en place par la CALL !

Nous avons évidemment donné un avis favorable quant à cette délibération et sommes ravis, une fois de plus, de faire avancer les choses pour notre ville en étant une opposition constructive !

Rassemblement pour Harnes

Les augmentations (énergies, carburants,...) viennent frapper de plein fouet les budgets des ménages, qui ne s'en sortent plus. A l'opposé, une minorité n'en finit pas de s'en mettre plein les poches...

Visiblement, MACRON est bien le Président des plus riches !

Harnes, construisons le changement !

ETAT CIVIL

Naissances : Lize FOURMEAU, née le 28 septembre - Alice HENNACHE, née le 21 octobre - Jade DATICHE, née le 24 octobre - Dyana ALMEIDA RIBEIRO, née le 13 octobre - Gabrielle COUPIGNY, née le 17 octobre - Reshvin REGINOLD, né le 23 octobre - Léo LEGRU, né le 22 octobre - John ANDRÉ BRUYERE, né le 23 octobre - Thalia WAEGE, née le 31 octobre - Naïm RYCKEWAERT, né le 1^{er} novembre - Lucas CAUDRON, né le 3 novembre.

Décès : Hocine MENIRI, 75 ans - Jacques HELEWAUT, 75 ans - Dominique LEPRÊTRE, 64 ans - Léon RUTKOWSKI, 82 ans - Jean-Jacques LIMBACH, 44 ans - Honorata KOTLAREK veuve de Maurice CAILLIAU, 83 ans - Jean-Claude CAPELLE, 77 ans - Pascal BILLET, 57 ans - Monique JOLY veuve de René DEMARTHE, 84 ans.

Mariages : Samedi 20 novembre 2021 : Marine DEFACHE et Antoine BOURSIER - Sophie MARTELLO et Jonathan RIBOLDI.

PERMANENCES ÉTAT CIVIL

A compter du 1^{er} janvier 2022, les permanences de l'état civil s'organiseront de la manière suivante :

- Décès / cimetière : lundi, mercredi et jeudi matin ; mardi après-midi et vendredi après-midi, de 13h30 à 15h ;
- Dépôt de dossiers de mariage : lundi après-midi et vendredi matin ;
- Enregistrement des reconnaissances : mardi matin et jeudi après-midi (sur rendez-vous) ;
- Livrets de famille et changements de nom : mardi matin et jeudi après-midi ;
- Dépôt de dossiers de baptême civil : mercredi après-midi ;
- PACS : vendredi après-midi (sur rendez-vous) ;
- Journée défense et citoyenneté : mercredi matin.

CONCILIATRICE DE JUSTICE

La conciliatrice de justice assure ses permanences en Mairie de Harnes, **uniquement pour les communes de Harnes, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Billy-Montigny, Fouquières-lez-Lens, Sallaumines et Montigny-en-Gohelle**. Pour prendre RDV, veuillez contacter la Mairie de Harnes au 03.21.79.42.79.

INSCRIPTIONS À LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement militaire (ou «recensement citoyen»). Vous devez y participer avant votre 18^{ème} anniversaire (ou avant votre 25^{ème} anniversaire dans certains cas).

Pour suivre votre inscription, n'hésitez pas à contacter votre centre de proximité, via le site : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>. Des permanences dédiées se déroulent le mercredi auprès du service «Administration Générale». Plus d'infos au 03.21.79.42.79.

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
(Les services urbanisme, jeunesse et ressources humaines accueillent uniquement sur rendez-vous).
Renseignements : 03.21.79.42.79.

LES RELIQUES DE LA LIGNE SIEGFRIED À HARNES



Les blockhaus de Florimond

Moins de trois semaines après la déclaration de guerre, dans la chaleur de l'été 14, alors que la quasi-totalité des forces françaises les attendait à l'Est, en Alsace-Lorraine, les armées allemandes ont ouvert le front à l'ouest, traversé le Luxembourg et la Belgique puis ont fondu sur le Valenciennois et l'Artois de sorte que, aux premiers jours de l'automne, elles contrôlent des régions économiques majeures, en particulier les gisements miniers belges et français.

L'avancée des troupes du Kaiser s'est révélée fulgurante et seule la bataille de la Marne a permis de l'enrayer. Le front s'est alors figé. D'Armentières à Bapaume, les deux camps ont creusé une ligne fortifiée de tranchées, les Allemands occupant les hauteurs sur toute la longueur : crête de Vimy, colline de Lorette, crête d'Aubers... Cette ligne, pour l'essentiel, restera inchangée pendant la majeure partie du conflit mondial. Pour la percer, plusieurs grandes offensives ont toutefois lieu mais la combinaison de tranchées, de nids de mitrailleuses, de fils de fer barbelés inflige de lourdes pertes aux attaquants, de même que les tirs d'artilleries et les contre-attaques défensives. Aucune avancée significative n'est réalisée par aucun des deux camps dans cette guerre terriblement dévoreuse d'hommes.

C'est en septembre 1916, pendant la dernière partie de la bataille de la Somme que l'Etat-major allemand, tirant les leçons de l'offensive alliée en cours, prend la décision d'édifier une nouvelle ligne de défense. Cette «ligne Siegfried» (ou «ligne Hindenburg» pour les Alliés) est établie entre Lens et Reims, en arrière du front existant.

Réalisée en cinq mois seulement, grâce au recours de plus de 500 000 ouvriers, des civils allemands et des prisonniers de guerre russes, elle est constituée de tranchées profondes et d'abris souterrains. Devant la première ligne, des ceintures de barbelés larges au minimum de 20 mètres, des casemates de tir et des abris protégés par du béton armé et des plaques d'acier la rendaient inexpugnable. Peu d'hommes stationnent en première ligne, la grande majorité des combattants séjournant dans de véritables casernes souterraines, certaines reliées par des tunnels de deux à trois kilomètres où circulent des trains à voie étroite.

A Harnes, les blockhaus de Florimond sont des reliques de cette ligne «Siegfried» édifiée selon le plan Hindenburg. Ils ont passé de longues années discrètement enfouis à grande profondeur au mitan d'une friche qui dominait alors les infrastructures liées à l'activité de la Mine, qu'une végétation galeuse, parsemée d'épineuses broussailles, avait fini par recouvrir entièrement. Ils suscitaient la curiosité d'enfants téméraires «jouant à la guerre», se risquant parfois à explorer leurs entrailles dans une lumière d'outre tombe qui sourdait de leur entrée étroite.

Depuis, les terres schisteuses de la butte ont été enlevées, faisant apparaître aujourd'hui les carcasses de béton de ces constructions titanesques qui, comme échouées au bord des eaux paisibles du lagunage, semblent cernées par une armée de grands roseaux. Par ironie, ces colosses qui donnent à voir leurs murs larges de deux mètres faits pour braver des assauts qui jamais ne viendront, servent désormais d'abri à une paisible colonie de chauves-souris !

Maudite soit la guerre.

L'Harmonie de Harnes

fête Noël

Concert de Noël

*Samedi 18 décembre
20h30*

Eglise Saint-Martin, Harnes



*Sous la direction
de Stéphane Lahaye*

Entrée libre et gratuite
dans la limite des places
disponibles.
Pass sanitaire et masque
obligatoires.

 Pas de Calais
Le Département

 Harmonie
de Harnes


Harnes
DYNAMIQUE & SOLIDAIRE